

L'Essentiel Cessy

Juillet 2025 #45



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE CESSY



- 3 **Édito**
- 4 **Retour en images**
- 6 **Dossier**
Zoom sur le budget 2025
- 9 **Les actus**
 - SÉCURITÉ**
Opération Tranquillité Absence (OTA) : partez en vacances l'esprit tranquille
Quatre chauffeurs de taxi à votre service !
 - CCAS**
Une nouvelle sortie pour les seniors
CLIC
Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?
Vague de chaleur : pensez aux bonnes pratiques
 - ENVIRONNEMENT**
Plantez un arbre pour la naissance de votre enfant
- 13 **Tribune libre**
- 14 **Associations**
- 15 **Culture**
- 16 **Agenda**

Bienvenue à ...

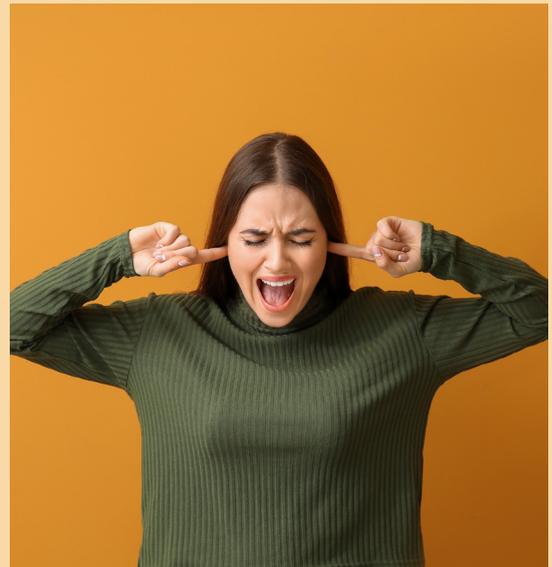
- Noan MASSICOT né le 12 mars 2025 à Contamine-sur-Arve
- Constance DELASSUS née le 14 mars 2025 à Annemasse
- Victoria BORCA née le 15 avril 2025 à Contamine-sur-Arve

Félicitations à ...

- Besa GRAINCA et Aihan SADIKU
mariés le 12 avril 2025
- Delphine HAJDINJAK et Benjamin DUBOIS
mariés le 31 mai 2025
- Saloua HAROUACH et Jibril REGUIG
mariés le 7 juin 2025
- Maëva COJAN et Florian VÉLY
mariés le 14 juin 2025

En bref

RAPPEL - BRUIT DE VOISINAGE



Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit.

Pour les particuliers, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon thermique ou électrique, motoculteur, scie, tronçonneuse, perceuse, etc. **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- > les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- > les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h uniquement.
- > les dimanches et jours fériés figurant au calendrier français, sont dédiés au repos.

LA NUTRITHÉRAPIE : UNE APPROCHE NATURELLE POUR PRÉSERVER SA SANTÉ

Florence Dehodeng, pharmacienne nutrithérapeute, propose une nouvelle vision de la santé basée sur l'alimentation et le mode de vie. Elle accompagne chacun dans la transformation de ses habitudes alimentaires et de vie, en privilégiant une médecine préventive et durable. La nutrithérapie repose sur l'utilisation de nutriments essentiels (vitamines, minéraux, acides gras...) pour prévenir et accompagner divers troubles fonctionnels.

Cette approche globale et naturelle agit en complément de la médecine traditionnelle, afin d'optimiser la santé au quotidien. Elle permet de mieux comprendre le fonctionnement du corps d'un point de vue biochimique, d'identifier d'éventuelles carences, déséquilibres ou surcharges, et de proposer des solutions personnalisées à travers l'alimentation, la micro-nutrition et l'adaptation du mode de vie.

L'objectif est d'accompagner chacun pas à pas sur le chemin de la santé, en privilégiant une approche douce, efficace et durable.



LA SANTÉ DANS VOTRE ASSIETTE

Contact :
07 50 65 32 63
bienvenue@nutri-ssiette.fr
<https://nutri-ssiette.fr>
99 Impasse de pré Blanchet
01170 Cessy



Retrouvez l'actualité de la commune et vos démarches sur www.mairie-cessy.fr

Suivez-nous aussi sur les réseaux sociaux !



“

Mais derrière ces temps forts, il y a aussi le travail de fond, celui qui construit notre commune pour demain.

”



**Christophe
Bouvier**
Maire

Chères Cessiennes, chers Cessiens,

L'été s'installe, et avec lui, une belle énergie que nous avons déjà eu le plaisir de partager lors des derniers événements municipaux. Festy'Jeux, la Fête de la Nature, la Color Run, le Forum des Associations ou encore la Fête de la Musique ont rassemblé petits et grands dans une ambiance chaleureuse et festive. Ces succès collectifs renforcent notre volonté de proposer des moments conviviaux, ouverts à tous, qui font vivre Cessy au rythme des familles, du sport, de la nature et de la solidarité.

Mais derrière ces temps forts, il y a aussi le travail de fond, celui qui construit notre commune pour demain. Le 31 mars dernier, nous avons présenté le budget 2025 au Conseil municipal. Ce budget, le dernier du mandat, reflète la constance de notre ambition : répondre aux besoins de la population tout en tenant le cap d'une gestion raisonnée, tournée vers l'avenir.

Dans un contexte national marqué par une réduction inédite des ressources des collectivités locales, nous avons tenu à préserver l'essentiel : le maintien du niveau de service public, des investissements ciblés sur la transition écologique, la jeunesse, la culture et la qualité de vie.

Parmi les projets concrets de cette année : un deuxième point chaud pour le restaurant scolaire (côté élémentaire), la seconde phase de la vidéoprotection, un système de récupération d'eau de pluie pour l'arrosage, la construction du gymnase "Belle Ferme", la finalisation des vestiaires multisports et le projet d'école.

Autre chantier important de ce budget : la rénovation complète de la chaussée et des trottoirs de la rue de la Mairie. Un projet attendu et nécessaire. Son état actuel ne répond plus aux usages quotidiens : chaussée endommagée, trottoirs étroits, accessibilité insuffisante... L'objectif est de sécuriser, embellir et rendre plus accessible ce cœur de commune. Les travaux, débutés mi-juin, se poursuivront jusqu'à fin août. Pendant cette période, la rue sera fermée à la circulation (sauf pour les services d'urgence).

Nous sommes conscients des désagréments temporaires et faisons le maximum pour limiter l'impact sur votre quotidien. Je vous remercie de votre patience et de votre compréhension.

Je vous souhaite un bel été.

L'Essentiel | Cessy

Directeur de la publication : Christophe Bouvier, maire – **Coordination, rédaction et mise en page** : Adeline Primpier, responsable communication – **Comité de rédaction** : Evelyne Texier et les membres de la commission communication, les maires-adjoints et les services municipaux – **Crédits photos** : Mairie de Cessy - Pays de Gex Agglo - K architecture - Freepik Adobe Stock.

Impression : Imprimerie Gonnet - **Tirage** : 2 800 exemplaires.

Si vous ne recevez pas l'Essentiel, merci de nous le signaler : communication@mairie-cessy.fr



16 avril

Une chasse au trésor pleine de partage autour des albums Émile avec la bibliothèque



28 avril

Cour élémentaire installation de bungalows pour les sanitaires extérieurs



29 avril

Nouvelle boîte à livres vers la salle Montchanais



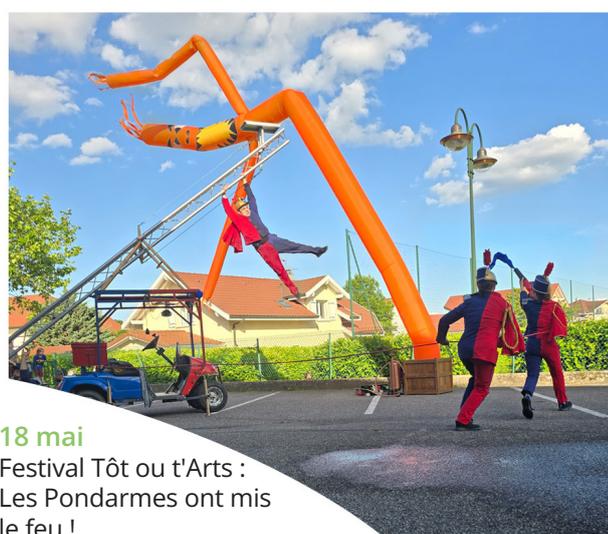
6 mai

155 élèves de Cessy en route vers l'autonomie à vélo avec Savoir Rouler à Vélo



18 mai

De nombreux visiteurs pour FestyJeux



18 mai

Festival Tôt ou t'Arts : Les Pondarmes ont mis le feu !



24 mai
Fête de la Nature : de nombreuses animations



24 mai
La course de draisienne des tout-petits

28 mai
Buble foot pour la Cabane et l'Escale Jeunes



8 JUIN
Démonstrations et échanges au Forum des associations



8 juin
Une Color run pleine de joie et d'énergie !



14 JUIN
Visite du château, sous un beau soleil

ZOOM SUR LE BUDGET 2025

Le budget d'une collectivité... Question cruciale puisqu'il touche directement votre argent ! Dans ce dossier, vous retrouverez les grandes orientations budgétaires votées par les élus de Cessy pour l'année à venir, mais également des chiffres clés pour vous permettre de mieux comprendre comment est gérée votre ville.

Dans un contexte toujours plus contraint financièrement, Cessy redouble d'efforts pour préserver les différents services aux habitants et investir pour les projets d'avenir. Prêt(e)s à vous plonger avec nous dans les coulisses du budget ?

Soumis chaque année au vote du Conseil Municipal, le budget prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune. Il regroupe deux grands postes : le fonctionnement et les investissements, avec pour chacun ses recettes et ses dépenses.

Est-ce qu'on peut modifier le budget après son vote ?

Oui, les décisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par un vote du Conseil Municipal. On parle de décisions modificatives, qui permettent d'ajuster le budget au fil de l'année et des choix de la municipalité.



Les équilibres budgétaires
du budget 2025
15,6 M €



FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

DÉPENSES

6 518 539 €

9 131 269 €

Ce budget regroupe les dépenses permettant le bon fonctionnement des services de la commune (scolaire, culture, social, entretien des bâtiments et des équipements municipaux, voirie, sécurité ...)

Ce budget est consacré aux dépenses d'équipements, aux travaux et aux grands projets

CHARGES DE PERSONNEL

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

AMÉNAGEMENT URBAIN, PATRIMOINE ET VOIRIE

3,5 M €

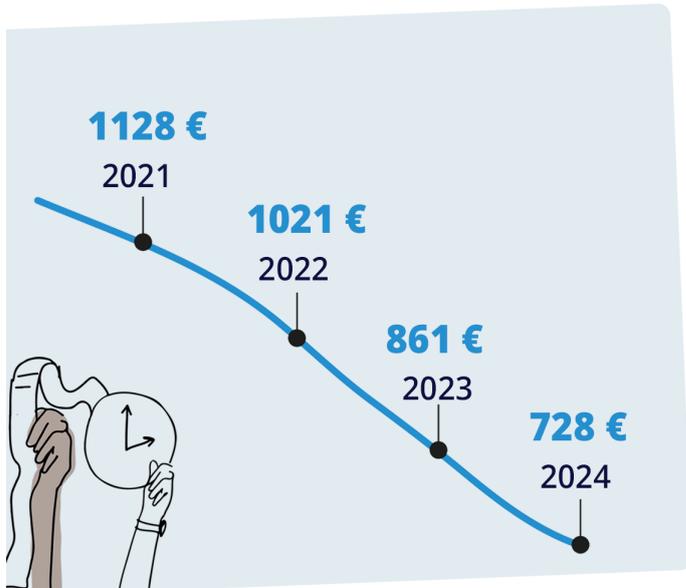
51 711 €

539 286 €

Ce budget permet de garantir la continuité des services publics.

C'est le montant des subventions allouées aux associations du territoire dans les domaines sportifs, culturels et sociales.

Ce budget contribue à l'entretien de la voirie, à la valorisation du patrimoine communal et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.



Comment finance-t-on les investissements ?

- Grâce à un budget de fonctionnement excédentaire,
- Avec ses ressources propres (subventions, cessions de bâtiments publics...),
- Grâce à l'autofinancement,
- En faisant appel à l'emprunt.

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX 116 000 €

- Poursuite des travaux d'entretien de l'église (chauffage et mise aux normes de l'électricité) : 50 000 €
 - Installation d'un deuxième point chaud au restaurant scolaire de l'école élémentaire : 20 000 €
- Poursuite de l'amélioration et de la modernisation des écoles (installation d'un bungalow toilettes extérieures - écrans interactifs - marquage au sol/espace billes : 46 000,00 €

VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS 1,7 M€

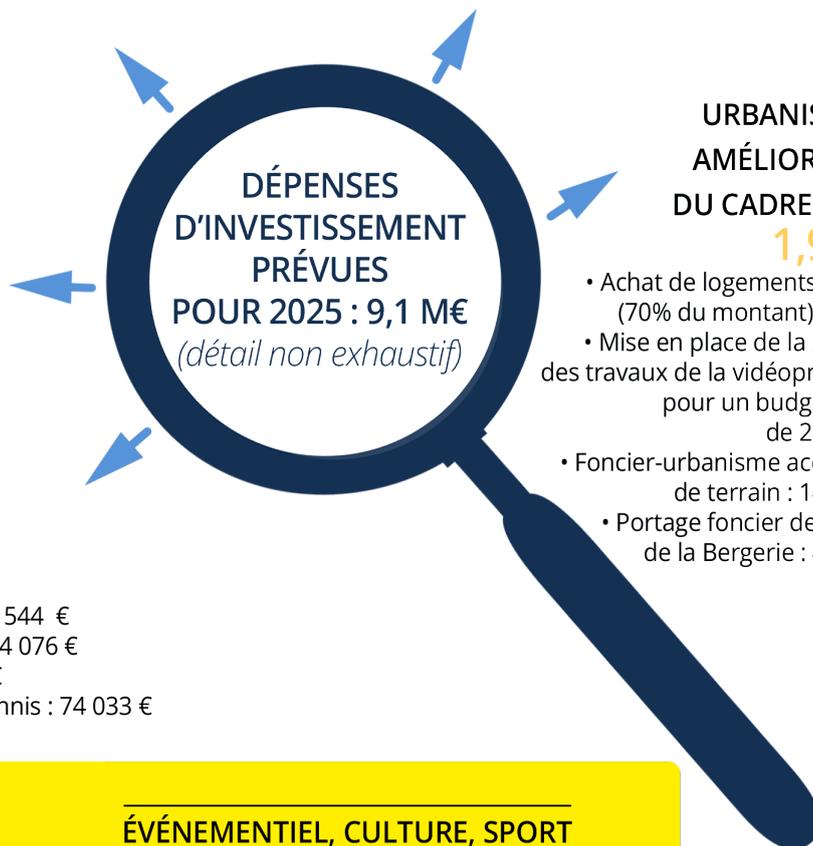
Poursuite du programme d'entretien, de réfection de la voirie communale et des réseaux dont la rue de la Mairie, la route de la Plaine, l'aménagement urbain du quartier de Tutegnny.

DÉVELOPPEMENT DURABLE 438 000 €

- Système de récupération d'eau pour l'arrosage des stades : 400 000 €.
- Poursuite des travaux de rénovation de l'éclairage public avec le remplacement des lampes énergivores par des lampes leds.
- Plantation d'arbres pour l'opération "une naissance, un arbre"

DÉVELOPPEMENT SPORTIF, CULTUREL ET ATTRACTIVITÉ 4,2 M€

- Poursuite du projet du gymnase : 2 711 544 €
- Poursuite du projet des vestiaires : 1 014 076 €
- Rénovation du stade de foot : 250 000 €
- Travaux de rénovation des courts de tennis : 74 033 €
- Portage foncier du château : 142 067 €



URBANISME ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE 1,9 M€

- Achat de logements sociaux (70% du montant) : 1,5 M€
- Mise en place de la 2^e phase des travaux de la vidéoprotection pour un budget global de 220 000 €
- Foncier-urbanisme acquisition de terrain : 145 000 €
- Portage foncier des locaux de la Bergerie : 45 746 €

ENFANCE ET AIDE SOCIAL

737 236 €

Une part importante du budget est consacrée à l'enfance et à l'action sociale pour accompagner les familles, soutenir les publics fragiles et favoriser la solidarité au quotidien.

ÉVÉNEMENTIEL, CULTURE, SPORT ET TOURISME

161 345 €

Des moyens sont dédiés à l'organisation des événements, au soutien des activités culturelles, sportives et touristiques qui animent la vie locale et renforcent le lien social.

SÉCURITÉ

145 025 €

Le budget prévoit également des actions pour renforcer la tranquillité publique et la sécurité des habitants, en lien avec les acteurs locaux.

Zoom sur les projets en cours

1. RUE DE LA MAIRIE – COÛT DU PROJET : 513 560 € TTC



Début des travaux : 16 juin 2025, pour une durée estimée de 2 mois. Pendant cette période, la rue sera fermée à la circulation (sauf pour les urgences), mais un cheminement piéton sécurisé sera maintenu pour les riverains seulement.

La commune de Cessy engage une transformation ambitieuse de la rue de la Mairie pour lui redonner un cadre agréable, sécurisé et adapté aux usages actuels. Ce projet s'inscrit dans la continuité du réaménagement du centre-ville engagé depuis plusieurs années. La voirie, aujourd'hui dégradée, sera entièrement renouvelée. Les trottoirs seront élargis et rendus conformes aux normes d'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite, jusqu'à l'arrêt de bus de la Côte du Moralay.

Une attention particulière sera portée à l'intersection avec la Rue de la Fruitière, souvent jugée confuse, qui bénéficiera d'un aménagement spécifique pour fluidifier et sécuriser la circulation.



2. AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LA PLAINE – COÛT ESTIMATIF DU PROJET : 964 191 € TTC

Ce projet marque une nouvelle étape dans la politique de mobilités douces de Cessy. Il concerne l'aménagement de la route de la Plaine et du chemin des Longes Rayes, avec deux objectifs majeurs : sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes et répondre au manque de stationnement causé par le programme immobilier voisin :

- Une voie douce bidirectionnelle de 4 mètres sera créée (2 m pour les piétons, 2 m pour les cyclistes), séparée du trafic routier par une bande d'un mètre.
- Sur le chemin des Longes Rayes, une chaudière sera mise en place pour permettre la cohabitation entre voitures et vélos en toute sécurité, tout en maintenant le double sens.
- Des places de stationnement seront créées pour désengorger les abords résidentiels et structurer un stationnement adapté, respectueux des autres usagers.

Début des travaux souhaité : septembre 2025

3. CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GYMNASE - ESTIMATION POUR 2025 : 2 711 544 € TTC



La ville de Cessy poursuit son soutien aux activités sportives avec la création d'un nouveau gymnase, sur une parcelle communale de 8 000 m². Ce nouvel équipement accueillera les lycéens de l'institution Jeanne d'Arc et les associations. Un mur d'escalade de niveau régional viendra enrichir les infrastructures.

Début des travaux souhaité : dernier trimestre 2025.

Les marchés publics ont été lancés dès juin dernier.

4. STOCKAGE ENTERRÉ D'EAU PLUVIALE - ENVELOPPE BUDGÉTAIRE PRÉVUE : 400 000 € TTC



Dans une démarche proactive face aux enjeux climatiques, la commune investit dans un système de récupération et de stockage des eaux pluviales issues de bâtiments municipaux. Le projet prévoit l'installation d'une cuve de stockage enterrée d'une capacité de 600 m³, permettant de réaliser 6 à 8 arrosages des espaces verts et terrains sportifs.

Les vestiaires multisports et l'espace du Vidolet seront raccordés à cet ouvrage, renforçant ainsi l'autonomie hydrique de la commune tout en préservant les ressources naturelles.

La commune serait éligible à plusieurs dispositifs de financement : 52 532 € du Département et un maximum de 50 000 € de l'État.

5. RENFORCEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION - COÛT : 220 000 € TTC



La commune poursuit ses efforts en matière de sécurité avec l'installation de 19 nouvelles caméras de vidéoprotection, portant le total à 36 dispositifs actifs.

Les nouvelles caméras seront installées principalement aux entrées et sorties de la ville : route de Genève, rue du Jura, Route des Longes Rayes, intersections rue du Jura/Pitegny, intersection Tutegny, rond-point de la route de la Plaine, nouvelle aire de jeux, stades et place tournante.

Ce dispositif vise à renforcer la sécurité des habitants et à prévenir les incivilités sur l'ensemble du territoire communal.

NOUVELLE OFFRE DE TRANSPORT SUR LA COMMUNE : QUATRE CHAUFFEURS DE TAXI À VOTRE SERVICE !



Le service de transport local s'étoffe avec désormais quatre chauffeurs de taxi disponibles sur Cessy.

Ce renforcement de l'offre vise à mieux répondre aux besoins de mobilité de tous, en particulier dans les zones moins desservies par les transports en commun.

Pour des trajets occasionnels, des déplacements quotidiens, médicaux, professionnels ou touristiques, une solution de transport flexible et accessible est à votre portée.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de chaque chauffeur afin de faciliter vos réservations.

AIN TAXI LIMOUSINE
06 70 44 61 99
aintaxilimousine@gmail.com
www.aintaxilimousine.com

DIV TAXI PAYS DE GEX
07 61 07 78 29
www.divtaxi.fr

MONT BLANC TAXI
06 83 09 94 12

ZEROUALI MOUNIR
07 71 86 11 37

+ infos : Police Municipale
Pluricommunale de Cessy-Segny
police.municipale@cessy-segny.fr
04 50 41 84 09

Accueil du public : les jours ouvrables
de 8h à 11h45 et de 14h à 17h45.
Le vendredi de 8h à 11h45.

SÉCURITÉ

Opération Tranquillité Absence (OTA) : partez en vacances l'esprit tranquille

La commune renouvelle l'opération tranquillité absence en partenariat avec la Gendarmerie et la police municipale.

Des patrouilles aléatoires sont organisées par les agents de la police municipale afin de surveiller les maisons dont les occupants se sont absentés pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines. Pendant ces patrouilles, les agents s'assurent qu'il n'y ait pas de signe d'effraction ou d'anomalie. Cette opération se déroule toute l'année et peut être réalisée chez les particuliers.

Comment s'inscrire ?

Par internet sur le site Internet de la commune www.mairie-cessy.fr ou physiquement auprès de la police municipale, muni du formulaire cerfa, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Pour que les agents de police soient en capacité de réaliser de façon optimale les patrouilles, prévoyez au moins quelques jours avant votre départ.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Si vous êtes victime d'un cambriolage, prévenez la gendarmerie en appelant le 17. Avant l'arrivée des forces de l'ordre, il est important de préserver les traces pouvant aider l'enquête en ne touchant aucun objet.

Une fois les constatations effectuées, faites opposition auprès de votre banque si vos chèquiers et cartes de crédits ont été dérobés et déposez plainte. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr.

Déclarez ensuite le vol à votre assureur, par lettre recommandée dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, avec leur estimation.

En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17



Les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit.



Activez diverses sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs



Fermez vos portes, fenêtres et volets.



Ne signaler pas votre absence sur les réseaux sociaux, mais à la gendarmerie !



Laissez des signes visibles de présence même pour une courte absence.



Placer vos objets de valeur en lieu sûr.



CCAS

Une nouvelle sortie pour les seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cessy, en partenariat avec le centre socio-culturel Les Libellules de Gex, organisent une sortie culturelle à la citadelle de Besançon le vendredi 17 octobre, spécialement dédiées aux séniors de 70 ans et plus.

Ce sera une belle occasion de découvrir ce lieu emblématique tout en favorisant les échanges et la convivialité.

LA CITADELLE DE BESANÇON
VENDREDI 17 OCTOBRE



Places limitées, ouverture des inscriptions dès le 22 septembre

TARIFS : 15€ - Le repas du midi ne sera pas pris en charge. Le tarif inclut uniquement le transport ainsi que l'entrée aux sites visités.
+ infos : 04 50 41 70 10 - ccas@mairie-cessy.fr



Pays de Gex agglo

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?

Un seul numéro sur le Pays de Gex :
04 50 410 411
www.paysdegexagglo.fr/vos-demarches

Le Relais petite enfance du Pays de Gex vous répond du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Communauté d'agglomération du Pays de Gex | 135 rue de Genève 01170 GEX
04 50 41 04 11 | relaispetiteenfance@paysdegexagglo.fr | www.paysdegexagglo.fr

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE (CLIC)



Vous avez 60 ans ou plus ? Vous avez atteint 50 ans et êtes en situation de handicap ? Vous êtes un proche aidant ou un professionnel intervenant auprès des personnes âgées ? Le CLIC vous informe sur les prestations et services disponibles sur le territoire du Pays de Gex et vous accompagne dans la réalisation de vos démarches.

Le public est accueilli à la Maison des services publics - Pays de Gex agglo au 167 rue de Genève à Gex.

- Lundi : 9h-12h, 14h-17h
- Mardi : 14h-17h
- Mercredi : 9h-12h, 14h-17h
- Jeudi : 9h-12h, 14h-17h
- Vendredi : 9h-12h
- Complément : sur rendez-vous
- + infos : 04 50 41 04 04

VAGUE DE CHALEUR : PENSEZ AUX BONNES PRATIQUES

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE **CRAMPES** **NAUSÉES**

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15 Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr - [libellule](https://twitter.com/libellule)

Le Centre Communal d'Action Sociale met en place différentes actions, notamment l'inscription sur un registre pour permettre aux personnes vulnérables et isolées de bénéficier de conseils et d'assistance durant l'été.

Pour rappel, à la moindre inquiétude pour vous-même ou l'un de vos proches, contacter le 15.

ENVIRONNEMENT

Plantez un arbre pour la naissance de votre enfant

Inscrivez-le gratuitement avant le 15 septembre grâce au formulaire disponible sur le site Internet, dans la rubrique "Les actualités" à transmettre à etatscivil@mairie-cessy.fr.

OPÉRATION UNE NAISSANCE, UN ARBRE



La municipalité avait lancé l'an dernier l'opération « une naissance, un arbre » avec plus d'une vingtaine de familles, qui se sont retrouvés pour planter un arbre avec une plaque indiquant le prénom et la date de naissance de l'enfant.

Pour cette deuxième édition, la ville vous invite le samedi 15 novembre (période propice à la plantation) pour célébrer les enfants nés à partir du 1er octobre 2024 au 15 septembre 2025 et résidant à Cessy.

Ce geste symbolique représente non seulement un accueil chaleureux dans notre commune, mais aussi un engagement envers un avenir durable.

En parallèle, cette initiative vise à renforcer notre biodiversité locale. Chaque arbre planté contribuera à la création d'un environnement plus sain et plus accueillant pour la faune et la flore.

Pour s'inscrire !

Pour adhérer au dispositif, inscrivez-vous gratuitement en envoyant votre formulaire à etatscivil@mairie-cessy.fr



Le saviez-vous ?

Planter un arbre de petit diamètre garantit un meilleur taux de reprise, car il s'adapte plus facilement à son nouvel environnement. En général, un arbre plus petit peut rattraper un arbre plus grand en trois ans.



EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Nous aurions pu vous parler du gymnase...
Nous aurions pu vous parler des vestiaires...
Nous aurions pu vous parler du château...
Nous aurions pu vous parler de l'agrandissement de l'école...
Nous aurions pu vous parler du restaurant de l'auberge...
Nous aurions pu vous parler du restaurant des vestiaires...
Mais malheureusement nous ne sommes pas tenus informés et encore moins consultés !

Pour la liste Ensemble Cessy Bon Vivre (Jean-Paul, Chantal, Lauryne, Mégane, Denis et Xavier)

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

La municipalité travaille activement sur un projet essentiel pour l'avenir de notre commune : la construction d'un nouveau bâtiment au sein du groupe scolaire actuel. Conscients des attentes des familles et des besoins croissants en matière d'infrastructures scolaires, nous souhaitons affirmer clairement que ce projet est une volonté forte et partagée de notre majorité.

Dans cette perspective, nous avons récemment rencontré l'inspecteur de l'Éducation nationale de notre circonscription, qui s'est montré favorable à notre initiative.

Le projet envisagé consiste à créer un nouveau bâtiment sur la parcelle située à côté de l'église, comprenant 8 classes, ainsi que d'autres services annexes à définir selon les besoins. Nous sommes bien conscients des contraintes liées à cette parcelle, notamment le dénivelé, qui nécessitera sans doute la construction sur plusieurs niveaux.

Afin d'évaluer au mieux la faisabilité de cette opération, une enveloppe budgétaire a d'ores et déjà été votée pour financer une étude approfondie. Celle-ci permettra de mieux cerner les besoins actuels et futurs, ainsi que les contraintes techniques du terrain. Ce projet s'inscrit dans une vision à long terme, responsable et à l'écoute des habitants.

Pour la liste Cessy Agir Ensemble

L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. Ils sont retranscrits honnêtement, sans aucune modification.



Fête de la Batteuse : rendez vous le dimanche 27 juillet

La Fête de la Batteuse est un hommage incontournable aux techniques agricoles traditionnelles. Organisée par l'association *Les métiers d'autrefois*, la fête de la batteuse se tiendra le dimanche 27 juillet à la Maison du Patrimoine. De nombreuses animations et activités vous attendent pour cette journée consacrée à la découverte du monde paysan d'antan.

Cette année, elle commencera par un défilé de tracteurs dans les rues de Cessy.

Le départ se fera aux alentours de 10h à l'étang de Cessy et l'arrivée est prévue à la Maison du Patrimoine. Les sonneurs des Rousses accompagneront les tracteurs de la rue de la Rocaille à la Maison du Patrimoine.

Les animations s'enchaîneront tout l'après midi :

- Démonstration de batteuse et battage aux fléaux, scierie mobile, maréchal ferrant, tonte de moutons, concours de passe-partout, rouler de botte sans oublier les incontournables stands : de pain, de Bleu de Gex, de miel et cette année encore quelques artisans.
- Animation de jeux anciens pour les enfants ainsi qu'une mini-ferme.
- Ambiance année 80 avec la Discomobylette qui se chargera de l'animation.



Cette année, l'association *Les métiers d'autrefois* souhaite rassembler de nombreux enfants qui aimeraient défiler avec leur tracteur en plastique ou aux côtés de leurs parents sur des tracteurs tondeuses.



Inscription : lesmetiersdautrefoiscessy@gmail.com





Festy'Livres : la 6^e édition vous donne rendez-vous !

La salle du Vidolet s'apprête à accueillir les amoureux du livre pour la 6^e édition du festival Festy'Livres, un événement littéraire désormais incontournable, placé sous le signe des rencontres, des découvertes et de la créativité !

Rendez-vous les samedi 11 octobre (10h-12h30/14h-18h30) et dimanche 12 octobre (10h-12h30/14h-17h) pour un week-end festif et familial autour du livre.

Dédicaces et rencontres

Près de 40 auteurs et illustrateurs seront présents pour échanger avec le public, signer leurs ouvrages et partager leur univers. Les visiteurs pourront flâner de stand en stand, rencontrer leurs artistes préférés ou en découvrir de nouveaux, selon leurs envies.

Une librairie partenaire sera sur place pour permettre les achats de livres sur le moment.

Animations et ateliers (sur inscription)

Cette année encore, les enfants seront à l'honneur, avec de nombreuses animations ludiques et pédagogiques tout au long du week-end :

- Lecture de Kamishibaïs pour les tout-petits (0-3 ans) avec la remise d'un livre cadeau dans le cadre de l'opération Premières Pages.
- Atelier BD intergénérationnel avec Philippe Brocard (à partir de 6 ans).
- Remise du prix "Concours de dessin Anuki", organisé par la bibliothèque, suivie d'une lecture Kamishibaï de l'histoire d'Anuki.
- Massages en conte pour les 3/6 ans et 6/9 ans avec Ve-tham.
- Atelier créatif à partir de 6 ans.

Animations en continu

Des ateliers enfants autour du livre animés par les bénévoles de la bibliothèque.

- Une animation immersive autour d'Anuki : des panneaux interactifs, un livret d'activités, les 10 tomes de la BD en libre consultation et une grande fresque participative où les enfants pourront dessiner sur de larges rouleaux affichés aux vitres.

Plus d'informations à venir.

PRÈS DE 40 AUTEURS ATTENDU !

PARMI EUX,

AIMER Marie,
BALDIBERT Léa,
BÉNÉTRUY Mickaël,
BERTRAND Mathieu,
BLASCO Anne-Lyse,
BLANCAL Mathilde,
BLANCARD GABRIEL Joffrey,
BORG Alexia,
BREUT Valérie,
BROCARD Philippe,
CATALAN-MASSÉ Sandrine,
CATOUNE Dorothee,
CALATRABA Eric,
COQUET Gérard,
DE DEUX Caroline,
DECLERCQ Carole,
DISCOURS Magali,
ELAMINE Juliette,
FOSSEY Didier,
JOUNDINAUD Marie
LAGROU-SEMPERE Dominique,
LEBAS Mélanie,
GRIMA Laurent,
LAMIRÉ Julie,
LASSERRE Emmanuelle,
LECOSSE Pascale,
LOZACH Isabelle,
MARMET Pascal,
MEISS Gaëlle,
PARIS Jean-Marie,
PERRIN Vincent,
POLFLIET Nathalie,
RACHEL Maryssa,
SEÏDOU Nathalie,
SOMON Frédéric,
TOUZOT Pierre-Yves,
WICKER Céline ...

FESTY 6^e ÉDITION
Livres
CESSY
SALLE DU VIDOLET

Suivez la page #festylivrescessy sur Facebook et Instagram.



14 Juillet

À partir de 18h
 BUVETTE
 FOOD TRUCKS
 BAL
 PLACE DU VIDOLET

22h30
 FEU D'ARTIFICE
 & SOIRÉE
 DJ BELGY

ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC LES SAPEURS-POMPIERS DE CESSY

> FÊTE DE LA BATTEUSE
 LES MÉTIERS D'AUTREFOIS
 Dimanche 27 juillet dès 10h
 Maison du Patrimoine

> FERMETURE ESTIVALE - BIBLIOTHÈQUE
 Du lundi 4 au samedi 16 août inclus

> DON DU SANG
 Lundi 11 août de 15h à 19h
 Salle du Vidolet

> VIDE GRENIER - CESSY ANIMATIONS
 Dimanche 7 septembre de 9h à 18h
 Aux abords de la salle du Vidolet
 Salle du Vidolet

> CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX HABITANTS
 Vendredi 19 septembre à 19h30
 Hôtel de ville
 Si vous souhaitez participer à la cérémonie des nouveaux habitants, vous pouvez vous inscrire auprès du service communication : 04 50 41 57 16
 communication@mairie-cessy.fr

> BOURSE ENFANTINE - SOU DES ÉCOLES
 Samedi 4 octobre de 13h à 18h
 Salle du Vidolet

> FESTY'LIVRES CESSY
 Auteurs/illustrateurs - caricature - librairie
 animations enfants - exposition ...
 Samedi 11 octobre - 10h/12h30 - 14h/18h30
 Dimanche 12 octobre - 10h/12h30 - 14h/17h
 Salle du Vidolet - Entrée gratuite

> LE TOUR D'ASTÉRIX À CESSY



Partez à la découverte de notre patrimoine tout en vous amusant avec les célèbres héros Astérix et Obélix.

20 panneaux énigmatiques à découvrir !

Des emplacements stratégiques ont été choisis dans le centre-ville : des stades aux écoles, en passant par la Cabane, la Maison du Patrimoine, l'Église, la mairie, la salle du Vidolet mais aussi les vestiaires multisports et les aires de jeux.

Récupérez votre livret d'énigmes à la bibliothèque ou à la mairie !

À la fin de l'aventure, un diplôme sera remis à tous ceux qui auront osé relever le défi.

CESSY DANS VOTRE POCHE
 avec l'application Intramuros

ALERTES
 ACTUALITÉS
 ÉVÉNEMENTS

SIGNALER UN PROBLÈME

COMMERÇANTS, ASSOCIATIONS, SANTÉ ...

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION INTRAMUROS CESSY